

COMMUNE

DE



GRANDFONTAINE

(Jura)

**Assemblée communale ordinaire
Mardi 18 avril 2017 à 20.15 heures
bâtiment scolaire**

Ordre du jour

- 1. Nomination de deux scrutateurs**
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 14 décembre 2016**
- 3. Voter les dépassements budgétaires et approuver les comptes 2016**
- 4. Changement des programmes informatiques communaux pour un montant de Fr. 29'000.- ; donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds nécessaires par le biais du fond informatique**
- 5. Divers**

Le procès-verbal de la dernière assemblée peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site Internet communal www.grandfontaine.ch. Les demandes de compléments ou de modifications sont à adresser, par écrit, au secrétariat communal au plus tard la veille de l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.